

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mardeuil

SEANCE DU 6 JUILLET 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de convocation
29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : **BAUDOIN Jean-Marie, BERTHAUD Séverine, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, FOFANA Mohamed, GUICHON Anne, GUYARD Céline, JACQUES Jessica, LALLEMENT Martine, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, MARTINET Aurélie, OUY Marcel, PETIT Christophe, ROUCHAUSSE Jean-Michel.**

Absents : .

Représentés : .

Madame GUICHON Anne a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Union Locale su syndicat antiphyllloxérique des vigneron : accord de principe pour subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un ouvrage sur le vignoble champenois local
N° de délibération : 50_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	0	13	0	0	2

Le Maire fait part aux membres présents de l'intention de l'Union Locale du syndicat antiphyllloxérique des Vignerons de réaliser un ouvrage documenté retraçant la vie des vignerons locaux.

Le projet est, à ce jour, uniquement en phase d'étude de faisabilité et ne saurait dépasser la somme de 3 000 € pour la réalisation de ces ouvrages.

Compte tenu de l'intérêt historique que ce projet pourrait représenter notamment par la transmission et la pérennisation de la mémoire locale, le Maire propose donner un accord de principe sur le versement d'une subvention à hauteur de 50% dans la limite de 1 500 € pour aider à la conception de ce manuscrit.

Il précise, également, que l'aide financière serait accordée à postériori et sur présentation des justificatifs de réalisation.

Sur cet exposé et après en avoir délibéré,

Le conseil Municipal, 13 voix pour, 2 non participant en raison de leur intérêt pour la question (Mme Anne GUICHON et M. Joël CLÉMENT)

Valide l'accord de principe pour le versement d'une subvention à l'Union Locale des Vignerons pour la réalisation d'un livre sur la vie vigneronne de la commune.

Précise que le montant sera versé sur présentation d'un justificatif d'édition et d'une facture acquittée.

Précise que la commune se verra attribuer, gratuitement, 5 exemplaires de l'ouvrage final.

Précise que les crédits sont inscrits au budget primitif.


Denis DE CHILLOU DE CHURET

Signé par Denis DE CHILLOU DE CHURET
(COMMUNE DE MARDEUIL),
le Maire
le 21/07/2026 à 18:39:23
Ref:11451536-17292582-1-D



Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

la secrétaire,
Anne Guichon

